

Saint-Denis le 17 septembre 2025

Nous, Comité Palestine de Saint-Denis, sommes en colère et très inquiets.

Soixante-seize ans après la création de l'Etat d'Israël et de la première Nakba, deux ans après le début des massacres, du génocide, de la destruction totale de Gaza, d'une nouvelle Nakba programmée, de la généralisation de l'occupation et de la colonisation de la Cisjordanie, la reconnaissance d'un État palestinien par plusieurs pays occidentaux est présentée comme le point fort de la prochaine réunion de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, du 9 au 23 septembre 2025.

Cette reconnaissance vient beaucoup trop tard. Bien sûr, c'est aux Palestinien.ne.s de décider mais sur un territoire en miettes et avec un peuple assassiné, affamé, humilié, quelle place pour les Palestinien.ne.s et comment ne pas être en colère ! Au lieu d'arrêter le génocide, la colonisation, la purification ethnique, la France, l'Arabie Saoudite et tous les complices de l'Etat sioniste, chercheront à convaincre l'ensemble des États membres des Nations Unies de se rallier à la *Déclaration de New York* du 29/07/25 qui pose le règlement du « conflit israélo-palestinien » sur la base de principes Inacceptables :

- Un Etat démilitarisé : le futur Etat palestinien ne pourra pas avoir d'armée et il ne pourra pas y avoir de résistance armée
- Un État politiquement contraint : ne pourront se présenter aux élections que les partis ou mouvements qui conviennent à l'Occident et donc à Israël.
- Un Etat économiquement contraint : cet État ne sera soutenu qu'à condition de mettre en œuvre une politique économique libérale et quid de ses ressources naturelles.
- Disparition de l'UNRWA compromettant ainsi le droit au retour des Palestinien.ne.s.

Une telle reconnaissance d'un Etat de Palestine, présentée comme une « avancée majeure vers la paix », n'est qu'un leurre : elle permet en réalité d'invisibiliser la question du génocide, de taire la responsabilité d'Israël et, pour presque tous les États, d'échapper à d'éventuelles condamnations pour n'avoir pris aucune sanction ni mesures obligatoires pour éviter le génocide.

Cela reviendrait à la création d'un Etat fantoche, dont la seule raison d'être est la protection d'Israël.

Cela reviendrait à enterrer définitivement le droit international dont une norme impérative a été réaffirmée par la CIJ en juillet 2024 : le droit inaliénable du peuple palestinien à disposer de lui-même.

L'urgence aujourd'hui n'est pas cette reconnaissance, qui de toute façon ne freinera en rien le projet d'Israël, qui est un projet expansionniste. Pour cela, l'Assemblée Générale dispose d'autres moyens.

L'urgence aujourd'hui est de stopper immédiatement la guerre qu'Israël, son armée et ses colons mènent contre le peuple palestinien, de stopper la destruction des territoires palestiniens, de stopper le génocide, de stopper le blocus de Gaza, de stopper la famine de faire entrer l'aide humanitaire et médicale à Gaza, de stopper la purification ethnique et l'apartheid.

A l'exemple de la flottille humanitaire mondiale « Global Sumud Flotilla » dont les militant.e.s essaient, au péril de leur vie, de forcer le blocus de Gaza et qu'il faut à tout prix protéger, continuons à amplifier les mobilisations de solidarité internationale, à amplifier la campagne BDS, à mettre la pression sur le gouvernement afin qu'il arrête la vente d'armes et toute collaboration avec l'état génocidaire d'Israël.

PLUS QUE JAMAIS NOTRE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN DOIT ETRE SANS FAILLE !